



Qui est concerné par les tests ?

Seul les personnels (enseignants, administratifs, surveillants) sont concernés.

Pas les élèves

Le Snies rappelle que les missions des infirmières sont en direction des élèves

Le Snies rappelle par ailleurs que le personnel EN est prioritaire pour se faire tester en laboratoire

Qui peut demander à être testé ?

Le test est normalement préconisé pour les personnes symptomatiques ou cas contact.

Qui peut tester ?

Sont autorisés à pratiquer les tests antigéniques et à renseigner SI-DEP : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes etc...

Sont autorisés à réaliser uniquement l'acte de prélèvement : les professionnels et étudiants présentant une attestation de formation au prélèvement nasopharyngé : étudiants en médecine, en pharmacie, en soins infirmiers, en odontologie, en maïeutique, etc...

Il n'y a donc pas pénurie de personnes pour effectuer des tests !

Je suis volontaire car mon travail c'est de la santé publique.

Le Ministère de la santé dispose de moyens pour participer à la santé publique. Le Ministère de l'EN est en manque de moyens infirmiers et aucune création de poste n'est à venir dans les années prochaines.

Aller tester du personnel hors de nos établissements d'affectation c'est nous éloigner de nos missions premières que sont le suivi et la réussite des élèves.

Combien je serai payé-e pour effectuer ces tests ?

Une ide libérale facture environ 24€ le test.

Une infirmière scolaire recevra une indemnité de 400€ soit moins de 6€ le test

...

Dans quelles conditions seront réalisés les tests ?

L'ARS s'engage à former les infirmier-e-s volontaires et à leur fournir le matériel adéquat : surblouses, masques, visières, gants, matériel de prélèvement, matériel de désinfection.

Pourrais-je récupérer les heures sup dans le cadre de ma participation aux tests ?

Les journées de test se déroulent souvent de 8h à 18h.

La participation aux tests Covid est sur le volontariat.

Le chef d'établissement n'est pas obligé d'accepter la récupération des heures sup.

Comme d'habitude, une campagne lancée en insistant sur la générosité, la noblesse de l'investissement des ide et avec des promesses incertaines (prime, matériel adéquat...)